



DES FORETS POUR LA VIE

L'Organisation des Nations Unies a proclamé 2011 année internationale des forêts et invite ses états membres à « renforcer les initiatives visant à gérer, conserver et développer tous les types de forêts, y compris les arbres hors forêts ». Pour sensibiliser et impulser une large participation publique dans les activités liées aux forêts, renforcer leur gestion durable, leur conservation et leur développement dans l'intérêt des générations présentes et futures.

En réponse à cet appel, dans le prolongement de l'Année Internationale de la Biodiversité et à l'occasion des 40 ans du programme l'Homme et la Biosphère (MAB), les Réserves de Biosphère et le Réseau des Ecoles associées à l'UNESCO (reSEAU), proposent différents projets à l'intention des écoles, collèges et lycées des deux réseaux, sous l'égide de la Commission française pour l'Unesco.

Ces projets sont détaillés dans le présent livret, ainsi que les modalités de participation.







CARNETS DE FORET

PUBLIC: CLASSES DES ECOLES MATERNELLE ET PRIMAIRE

Association partenaire



L'association Paysage et Patrimoine ¹ propose aux écoles des réserves de biosphère et aux écoles associées d'être accompagnées pour la réalisation de « Carnets de forêts », à la manière des « Carnets de jardin » proposés depuis cette année ².

Les écoles peuvent mettre en valeur la richesse des forêts et leur place dans la vie des hommes, par une approche sensorielle et esthétique.

Ces « carnets de forêts » sont présentés :

- sous forme virtuelle : ils sont déposés sur le site « Paysage et Patrimoine »
- ou faire l'objet d'une exposition collective.

Un atelier animé par Aline Rutily sera proposé fin janvier pendant la réunion nationale Réseau des Ecoles associées. Pour les écoles qui souhaitent participer au projet « Carnets de forêts » mais qui ne pourront être présentes à cette réunion, un accompagnement à distance sera organisé.

¹ Sous l'impulsion d'Aline Rutily, artiste plasticienne et chercheuse au Centre de recherche Arts Visuels de l'université Paris 1, l'association « Paysage et Patrimoine sans frontière » (http://www.paysage-patrimoine.eu/) élabore des projets éducatifs européens centrés sur l'éducation au patrimoine artistique et au lien qu'il entretient avec la nature. Les membres de cette association proposent des ateliers de formation nationaux et internationaux ainsi que des ressources documentaires et pédagogiques. Un site dédié présente des expositions virtuelles d'œuvres d'artistes et de réalisations d'élèves.

² http://www.paysage-patrimoine.eu/-Carnets-de-jardin-.html?num_lang=1

La démarche proposée consiste à « placer la perception esthétique et la création artistique comme fondements d'une éducation à l'environnement »3.

Le point de départ est une exploration sensorielle de la nature, qui s'accompagne d'une collecte de matières, d'odeurs ou de sons. L'exploration se prolonge par un travail appuyé sur le langage, la mise en mots et la traduction du ressenti, complétée par la rencontre avec des œuvres d'artistes. Cette mise en mots permet de préciser l'objet du carnet qui sera construit par la classe.

L'écriture, la photo, le dessin ou encore le collage peuvent être utilisés pour matérialiser et garder une trace de la démarche de découverte et d'investigation.

Les écoles qui souhaitent participer sont invitées à s'inscrire à l'adresse suivante :

carnets-de-forets@ecoles-unesco.fr

avant le 15 janvier 2011

en communiquant le nom d'une personne référente accompagnée d'une adresse électronique unique par école.

Les travaux des classes participantes seront réunis dans une réalisation collective.

_

³ Esthétique et environnement, Anne Rutily, Nathan pédagogie

CONCOURS DE PHOTOGRAPHIES ET DE VIDEOS

« DES FORETS POUR LA VIE »

PUBLIC : CLASSES DE COLLEGES ET LYCEES

Règlement du concours :

Article 1. Objet du concours

Le concours **DES FORETS POUR LA VIE** concerne la place de la forêt dans la vie des hommes.

L'objet du concours est une création de la classe réunissant :

- 7 à 9 photos en format numérique, photo montage, diaporama, affiche ou toute autre création incluant les photos,
- Une vidéo de 3 minutes maximum.

L'œuvre porte un regard et transmet un message à propos des relations entre l'homme et la forêt. Elle peut raconter une histoire. Elle est l'aboutissement d'un travail mené en classe. Le sujet est traité du point de vue de la biodiversité et du développement durable et aborde des thèmes d'ordre écologique, économique, social ou culturel.

Article 2. Conditions de participation

Le concours de photos et de vidéos est ouvert à toutes les classes de collèges et de lycées situées dans les réserves de biosphère ainsi qu'aux établissements labellisés « Ecoles associées à l'UNESCO ».

La classe s'inscrit à l'adresse :

concours-foret@mab-France.org

au nom d'une personne référente qui complète le bulletin d'inscription. Les œuvres sont présentées en format numérique et postées à cette même adresse

Article 3. – Calendrier

La date limite d'inscription est fixée au 31 janvier 2011.

La date limite de réception des œuvres est fixée au 14 mai 2011.

Après examen des documents par le jury, les résultats seront proclamés dans le mois suivant le dépôt des dossiers.

Article 4 - Dotation

Chaque classe participante recevra une dotation sous réserve de mener le projet à son terme. Le montant sera de 100 à 150 €, dans la limite du budget disponible.

Article 5 - Droits photographiques et droit à l'image / abandon des droits

Le référent garantit sur l'honneur que les élèves sont titulaires des droits d'auteur des photos ou vidéos proposées au jury, qu'ils ont réalisées eux-mêmes, et qu'ils en autorisent la présentation gratuite dans le cadre d'une exposition, dans la presse, et sur les sites Internet du MAB et des écoles associées.

L'accord des élèves et autres personnes qui apparaissent sur les œuvres transmises doit avoir été obtenu au préalable par le référent, ainsi qu'une autorisation parentale pour les mineurs.

Article 6 - Composition du jury

Le jury réunira un représentant des institutions suivantes :

le RéSEAU français, MAB France, la commission nationale pour l'UNESCO, le Ministère en charge de l'Éducation nationale, le Ministère en charge de l'écologie, l'ONF, et un professionnel de l'image.

Il sélectionnera les productions en fonction de l'originalité du regard, de la façon dont le sujet est traité, du message porté, des qualités artistiques et techniques.

Le jury sera souverain et pourra apporter toutes modifications au résultat de la délibération jusqu'à la date officielle de parution.

Article 7- Informations des gagnants et remise des lots

Les organisateurs ne sauraient être tenus pour responsables dans le cas où la production ne serait pas réceptionnée dans les délais impartis.

Toute déclaration inexacte ou mensongère, toute fraude qui pourrait nuire au bon déroulement du concours et/ou à la détermination des gagnants, entraînera la disqualification de la classe participante.

Les prix seront décernés à la classe.

1^{er} Prix : Une conférence scientifique donnée dans l'établissement scolaire gagnant et 1 livre de photos sur les réalisations du concours

2^{ème} **prix** : Un livre de photos sur les réalisations du concours

Pour tous les participants : des affiches réalisées à partir des réalisations du concours.

CONTRIBUTION AU PARCOURS « LA FORET DANS TOUS CES ETATS » POUR LA PLATE FORME « GLOBAL REPORTERS »

PUBLIC: CLASSES DE COLLEGES ET LYCEES

« GLOBAL REPORTERS » est une plateforme numérique d'échanges de savoir conçue par une équipe d'enseignants du collège Jules Valles de Choisy le Roi, établissement du réseau des Ecoles associées à l'Unesco. Elle permet aux élèves de tous les pays, dès qu'ils ont créé un compte, de renseigner des enquêtes, individuellement ou par classe, sur des parcours concernant l'eau, la ville, la Méditerranée, etc. Les enquêtes rendent comptent du contexte local de l'élève. A partir de l'ensemble des données recueillies et consultables par les membres du réseau, une approche comparative entre pays ou régions du monde devient possible, ainsi que l'ouverture d'un dialogue à dimension interculturelle.

Les enseignants des réseaux des réserves de biosphère et des Ecoles associées sont invités à développer et à utiliser avec leurs élèves un nouveau parcours « La forêt dans tous ces états », qui viendra enrichir les parcours déjà existants.

Un atelier de présentation de la plateforme et de création d'enquêtes sera proposé pendant la réunion nationale des écoles associées fin janvier 2011.

e-TABLE RONDE SCIENTIFIQUE

« DES FORETS POUR LA VIE »

TOUS PUBLICS

Entre le 21 mars et le 8 avril 2011, des spécialistes de la forêt seront réunis autour de Denis Cheissoux (producteur de CO2 mon amour, sur France Inter) pour répondre à des questions sur la forêt posées par les élèves des réseaux des Ecoles associées et des Réserves de biosphère.

La table ronde sera filmée et diffusée en ligne et en direct, ce qui permettra aux établissements intéressés de partager à distance cet évènement.

L'ensemble des informations relatives à cet événement seront communiquées sur les sites <u>www.agirpourlabiodiversite.fr</u> et <u>www.ecolesunesco.fr</u>.

Les établissements sont encouragés à y associer les parents et les partenaires de l'école.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Ressources documentaires

Le site <u>www.agirpourlabiodiversite.fr</u>, en partenariat avec les animateurs pédagogiques des réserves de biosphère, proposera des ressources documentaires à destination des enseignants et des élèves qui permettront d'accompagner et d'enrichir ces projets.

Valorisation des projets

Plusieurs possibilités sont envisagées pour la mise en valeur des réalisations :

- La mise en ligne des photos-montages et des films
- La remise officielle des prix, en présence de représentants de l'Unesco, des partenaires, des institutions de tutelle
- La réalisation de DVD pour les écoles participantes et d'ouvrages de livres photos
- Une exposition dans le cadre des 40 ans du MAB à l'UNESCO.

Chaque école est invitée à célébrer cette Année internationale de la forêt, par des projets conduits par les classes, en invitant des acteurs extérieurs de l'école. Au-delà des objectifs pédagogiques d'éducation au développement durable et d'élargissement des connaissances du socle commun, l'objectif est de mieux faire connaître les missions de l'Unesco et le rôle des citoyens dans la réalisation de ces objectifs.